

Les différents statuts des personnes qui ont des missions d'accompagnement des élèves en situation de handicap



	AESH Accompagnant des élèves en situation de handicap		EVS Emploi vie scolaire
Législation du travail	Contrat de droit public		Contrat de droit privé
Conditions d'accès	Être titulaire d'un diplôme ou justifier de 2 ans d'expérience		Être éligible au contrat aidé (critères pôle emploi)
Type de contrat	CDD ou CDI		CDD
Durée du CDD	1 année scolaire au maximum Renouvelable 5 fois au maximum		1 an renouvelable 1 fois * 5 ans si conditions particulières d'âge (+ de 50 ans à l'issue de la dernière période ou reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé * jusqu'à la retraite si conditions particulières d'âge (+ de 58 ans à l'issue de la dernière période)
Volume horaire	Quotité : • 59 % : 24h/semaine soit 948h réparties sur 36 semaines – crédit 84h • 75 % : 31h/semaine soit 1205h réparties sur 36 semaines – crédit 107h		
Employeur	Directeur académique des services de l'éducation nationale	Chef d'établissement du collège Mozart de Danjoutin	Chef d'établissement du lycée Condorcet à Belfort
Gestionnaire administratif	Claudine DEMONTROND DSDEN90	Dogmaëlle HIERHOLZER Lycée Duhamel - Dôle	Emmanuelle DJESSOU Lycée Cuvier - Montbeliard
Coordinatrice départementale du dispositif d'accompagnement	Frédérique LEROY – DSDEN 90		
Réalisation de l'emploi du temps	Directeur d'école ou chef d'établissement		